

5. L'emploi dans la transition écologique

La situation actuelle

La crise du Covid 2019 et la destruction d'emplois qui en a découlé aurait pu être un tournant afin d'anticiper les futures transformations du tissu productif liées notamment à la transition écologique. Mais cela n'a été que très marginalement le cas. La question des emplois de demain reste un des principaux angles morts de la transition écologique.

Autour de 10 % des emplois pourraient être supprimés dans les dix prochaines années et 50 % d'entre eux pourraient être profondément transformés par une recombinaison du tissu productif liée à la fermeture de secteurs très émetteurs de gaz à effet de serre et le développement de secteurs peu émetteurs. En parallèle, l'ADEME estime que ce sont 340 000 nouveaux emplois qui pourraient être créés grâce à la transition écologique en 2035 et 900 000 en 2050. A titre de comparaison, en France en 2015, les secteurs d'activités de l'économie verte représentent près de 4 millions d'emplois³⁴.

La transition écologique implique des réorientations sectorielles et une dynamique de « destruction créatrice ». Selon certaines études³⁵, Le solde net des emplois serait de + 300 000 emplois, avec des créations principalement dans l'agriculture et les mobilités douces, et des pertes substantielles dans l'automobile. Mais 85 % des emplois de 2030 n'existent pas encore³⁶. L'impact précis sur l'emploi, la balance entre la destruction d'emplois dans des secteurs obsolètes et la création de nouveaux emplois, l'évolution des caractéristiques d'emplois restent ainsi très incertains.

Ce qui est sûr en revanche est qu'il s'agit d'une mutation très profonde et difficile. Elle touchera à la fois des salariés très qualifiés, qui devront faire évoluer leurs compétences, et des non qualifiés. Mais elle est indispensable à mener, pour des raisons écologiques bien sûr, mais aussi car celui qui aura réussi le mieux à opérer ce tournant sera le gagnant de demain.

Le premier sujet de débat est le niveau d'anticipation qu'un tel processus implique. Pour être le moins difficile possible, il doit s'étaler sur le temps long et donc être prévu assez longtemps à l'avance. A l'inverse, une restructuration qui interviendrait sur une simple base des évolutions prévisibles à moyen terme sans nécessité immédiate serait à coup sûr difficile à comprendre et à accepter par les salariés concernés.

L'autre sujet est l'effort à faire auprès des salariés concernés, à la fois pour les protéger au mieux d'un processus de reconversion dont ils ne sont pas responsables, mais aussi pour les former au mieux aux nouveaux emplois. Pour que la transition écologique réussisse, un effort inédit, majeur et décloisonné doit être accompli dans ce domaine, par l'Europe, l'Etat et les régions.

³⁴ IAU îdF – Optimiser le potentiel d'emplois de la transition écologique – Mai 2015.

³⁵ Notamment une étude du think tank The Shift Project de septembre 2021 : <https://cloud.theshiftproject.org/index.php/s/kFLYSjYodTJe2m>

³⁶ Selon l'Institute for the Future.

Les mesures prises pendant le dernier quinquennat

Parmi les mesures prises en matière d'emploi, très peu se concentrent sur une dimension écologique. La Loi Climat et résilience du 22 août 2021 intègre la transition écologique dans le code du travail. Elle élargit la compétence générale du Comité Social et Economique qui doit désormais prendre en compte « les conséquences environnementales » des décisions patronales et être systématiquement « informé des conséquences environnementales » des consultations ponctuelles (orientations stratégiques, conditions de travail et d'emploi³⁷).

En revanche, les « Ordonnances travail » de 2017 qui visent notamment la simplification de la rupture du contrat de travail, du licenciement, du dialogue social ou la hausse de la flexibilité pour l'employeur³⁸ et la réforme récente de l'assurance chômage (entrées en vigueur le 1er octobre 2021) ne comportent aucune préoccupation d'ordre écologique.

Certaines mesures ont eu ou auront des conséquences sur l'emploi dans des secteurs qui seront nécessairement amenés à évoluer. Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a octroyé plusieurs milliards d'euros d'aides à l'industrie automobile et à l'industrie aéronautique, sans contrepartie écologique. A l'inverse, certains secteurs indispensables à la lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité subissent des réductions des effectifs très importantes : c'est le cas de l'Office National des Forêts, dont les effectifs seront de 8 000 en 2025 contre 16 000 en 1986 ; du ministère de l'Écologie, qui dans le cadre du plan « Action Publique 2022 » a vu ses effectifs diminuer de 9 000 emplois entre 2013 et 2019 selon un rapport parlementaire³⁹ ; ou encore de l'Office National pour la Biodiversité.

L'état du débat politique et médiatique

L'importance de l'emploi dans la transition écologique est assez souvent soulignée dans le sens positif. En règle générale, l'économie verte, les éco-activités, la politique en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables sont présentés comme des facteurs très favorables de création d'emplois. Cette même présentation est souvent faite pour montrer l'impact très positif d'une politique très active de rénovation des logements. Il est en outre assez souvent proposé la création « d'emplois verts » destinés à des chômeur.se.s, comme en témoigne la récente prise de position de neuf maires de grandes villes sur ce sujet⁴⁰.

Depuis quelques années, les syndicats s'approprient davantage les enjeux écologiques. La CFDT s'est notamment rapprochée de nombreuses associations pour concevoir le Pacte du Pouvoir de Vivre. Celui-ci recense un certain nombre de mesures favorables à l'écologie et à l'emploi : revaloriser les salaires, assurer une garantie à l'emploi contre le chômage de longue durée, lutter contre les contrats courts. La CGT, Attac, la Confédération Paysanne ou encore France Nature Environnement ont, à l'occasion du confinement, publié un certain nombre de propositions communes : augmentation des salaires, réduction et partage du temps de travail vers une semaine de 32h, mise en œuvre d'un plan de politique publique d'anticipation, de soutien et de contrôle de la transition écologique, etc.

³⁷ Ray, Jean-Emmanuel, L'écologie entre les mains du dialogue social, *Le Monde*, 07/09/2021.

³⁸ Les réformes phares depuis 2017 - Pour favoriser la croissance et l'emploi en France, Rédigé par DG Trésor, Publié le 10 mars 2021.

³⁹ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-dvp/l15b1285-tiii_rapport-avis#_Toc256000002

⁴⁰ <https://www.lejdd.fr/Politique/tribune-neuf-maires-ps-et-eelv-dont-aubry-et-hidalgo-defendent-une-garantie-a-lemploi-vert-4037638>

Concernant le débat électoral, le lien entre le développement et les difficultés de l'emploi et l'importance majeure que va prendre la transition écologique dans cette décennie est pour le moment rarement mis en avant.

Les enjeux pour l'avenir

Il est nécessaire d'évaluer davantage et de manière plus ciblée l'impact de la transition écologique sur l'emploi. Plusieurs pays de l'Union européenne ont réalisé des études précises sur le sujet, notamment pour l'économie circulaire et les énergies renouvelables.

Il faut également préparer dès maintenant les formations de demain. L'enjeu est tout autant de « verdir » des métiers existants que de créer des emplois verts. Le cursus de formations initiale (ingénieurs/écologues ; finance durable, management et responsabilité sociétale...) est à adapter en conséquence. Il est en outre indispensable d'inciter les entreprises à adapter leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) aux besoins du monde de demain.

En parallèle, les collectivités territoriales ont un rôle primordial à jouer, notamment pour assurer la justice sociale et une répartition des fonds publics dédiés à la reconversion des tissus économiques. De la même manière, il faut assurer le dialogue entre tous les acteurs de la transition (gouvernement, corps intermédiaires, collectivités, entreprises⁴¹...).

Les moyens publics devront être en outre mobilisés pour que les jeunes chômeurs avec une très faible formation, dont le nombre constitue une spécificité française, puissent bénéficier au mieux du gisement d'emplois peu qualifiés que permet la transition écologique (par exemple les métiers d'entretiens des rivières s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature).

Il est enfin nécessaire de prendre en compte les évolutions des conditions de travail nécessaires dans un monde où le climat et la biodiversité sont dégradés. Là encore, la crise sanitaire a bouleversé les pratiques sur les lieux de travail : port du masque, évolution du sans contact, télétravail, horaires décalés, etc. A titre d'exemple, l'augmentation du nombre et de l'intensité des canicules aura un impact fort sur certaines professions, comme l'érosion de la biodiversité sur de nombreux secteurs, tels que l'agriculture ou la pêche.

Quelques questions précises et prioritaires destinées aux candidats

- 1) Pouvez-vous vous engager à mettre en place au plus vite un dispositif, secteur par secteur, de mesure des conséquences précises de la transition écologique en termes d'emplois et de qualifications ?
- 2) Êtes-vous prêt à organiser une grande conférence avec les partenaires sociaux et les régions pour faire évoluer les formations initiales et continues, vers les besoins d'une nouvelle économie ?
- 3) Êtes-vous d'accord pour proposer un dispositif exceptionnel de plan de gestion des emplois et de sécurité écologique professionnelle pour les salariés, par exemple dans l'automobile, dont les emplois seront impactés par la transition écologique, avec un maintien sur une durée suffisante du contrat de travail et des aides importantes à la reconversion ?

⁴¹ https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2020-07/20200710_Rapport_Monde-apres-emploi-au-coeur-relance-verte_WWF-min.pdf